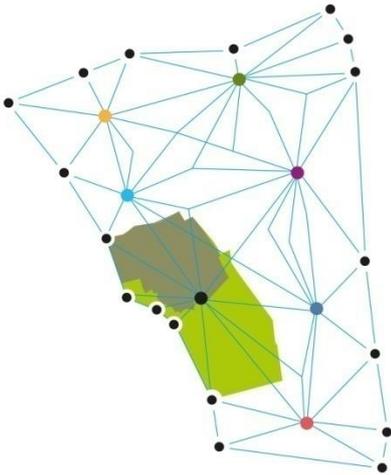


CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 1^{er} février 2022
à la Flèche d'Or



mairie
paris 20

Début à 19 :00, fin à 21: 30

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier (nouvellement élus) : Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, Yasmina CONGARD, Marie LE MAGUERESSE, Béatrice LE QUÉRÉ., Rosy PONZO, Quentin RICHARD.

Conseillers de quartier (sortants) : Damien CARMONA, François HEN, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Simone MONPIERRE, Deolinda PINTO-RIBEIRO, Sylvie BRIDET

Invités permanents, habitants et représentants associatifs : Elsa AUDOUIN (CÉleste Agriculture) Thierry BARRÉ (La Butte aux Vignes), Martine BIRLING (du CQ Saint-Blaise), Alain FRANCOIS (Les Nocturbaines), Basile GROSDIDIER (habitant du quartier), Nadine LAHOUD (Fondatrice de Veni Verdi), Youssef DOGHMANE,

Représentants de la Mairie : Hugo BERTHOU, coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale, Martin BUSSY, adjoint au Maire en charge de la propreté de l'espace public, du tri, de la réduction des déchets, du recyclage et du réemploi, Romain POULET, coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale.

Présidente de séance : Simone MONPIERRE.

Contrôleuse des temps de parole : Rosy PONZO.

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER.

Relecteurs : Damien CARMONA, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ., Bertrand LOFFREDA.

Avant le tour de table, Quentin RICHARD, qui a assisté avec Béatrice LE QUÉRÉ à la présentation récente du film documentaire *Ma vie zéro déchet* dans le quartier, propose à Martin BUSSY, adjoint au Maire chargé de la propreté de l'espace public, du tri, de la réduction des déchets, du recyclage et du réemploi, de présenter son action "Territoire Zéro Déchets (TZD) dans le quartier Réunion / Saint-Blaise".

1) Intervention de Martin BUSSY

Propreté et collecte des déchets

Avant de présenter son action « Territoire Zéro Déchets », Martin BUSSY fait un point sur les dispositifs mis en place pour améliorer le tri, la collecte et le recyclage des déchets :

- Augmentation du nombre de bacs jaunes (déchets recyclables) et augmentation des collectes : il y aura 3 collectes par semaine au lieu de 2 actuelles pour éviter les débordements des bacs. Fermés, la collecte sera plus rapide et efficace. Les tournées seront réorganisées selon un plan de propreté établi pour 6 ans, en fonction du remplissage des bacs jaunes, qui évolue lui aussi, comme leur contenu. Ce projet est un travail de longue haleine. Par ailleurs, du fait de la crise sanitaire, depuis deux ans, la Mairie doit faire face à un absentéisme récurrent des agents municipaux (entre 15 et 20% en moyenne), ce qui affecte particulièrement le service nettoyage (40 %) surtout en juillet et août.

- Augmentation du taux de recyclage financé par la Mairie du 20^{ème}, amélioration des techniques de recyclage.

- Pour un compost contrôlé, l'augmentation du nombre des bacs de biodéchets (bacs marron) est à l'étude : dans le futur, présence systématique sur les lieux publics, comme les marchés, dans les jardins partagés et sur d'autres lieux possibles (immeubles, particuliers etc.). A noter, la préparation d'une cartographie à ce sujet.

Le Territoire Zéro Déchets (TZD) dans les quartiers Réunion et Saint-Blaise

Le but recherché est la valorisation des déchets. Pour cela ils doivent être triés, recyclés, récupérés voire réemployés pour améliorer le cadre de vie et la préservation de l'environnement. Cela nécessite une sensibilisation et une prise de conscience des habitants par des actions sur le terrain afin de réduire les déchets dont seulement 21% sont recyclés à Paris.

La zone du "Territoire Zéro Déchets (TZD) dans le quartier Réunion / Saint-Blaise " est située à l'intérieur du quadrilatère délimité par les rues de Bagnole, Saint Blaise, Vitruve et de la Réunion (et intégrant la rue Lesseps).

Peuplé de plus de 5 200 habitants, ce territoire, est l'un des plus denses de Paris. Il comprend des immeubles résidentiels, pour propriétaires et locataires (du secteur privé et de bailleurs sociaux), des immeubles tertiaires, de nombreux commerces de moyenne ou grandes surfaces, des restaurants, le marché de la Réunion, de l'artisanat. Les acteurs socio-économiques y sont donc très diversifiés et dynamiques sur le plan associatif et scolaire. Pour l'efficacité du traitement rationnel des déchets, il est essentiel de les y intégrer par un partenariat avec les services municipaux. Le SYCTOM joue un rôle important.

Un composteur électromécanique, conduit et maintenu par un technicien de la Mairie, est en projet pour produire du compost, une forme d'engrais, utile en particulier pour le maraîchage et les jardins. L'investissement pour cette machine est de 150 000 €. La question de son positionnement se pose, d'autant qu'il est volumineux : sur la voie publique, en local dédié, ouvert ou fermé, etc.

Comment produire moins de déchets ?

En plus du traitement *en aval*, il a été jugé nécessaire de mettre en place des actions coordonnées de réduction *en amont* des déchets. Il y faut aussi de la pédagogie à l'adresse des habitants. Ainsi la Mairie du 20^{ème} leur a présenté le projet, des ateliers se tiennent dans les écoles, un travail avec les associations est entrepris, avec les bailleurs sociaux pour réaménager les locaux poubelles et y placer plus de bacs jaunes.

Le TZD est donc un ensemble intégré, de l'amont à l'aval :

- Travail de coordination avec des associations telles que Veni Verdi, avec les bailleurs sociaux pour encadrer des animations et des ateliers dans les écoles, les commerces, sur les marchés...
- Multiplier les bacs à compost (bacs marron).
- Utilisation du Trimobile une fois par mois dans différents lieux dont un sur la place de la Réunion : un petit camion collecte les D3E : tous les petits électroménagers, les ordinateurs, les téléphones etc. en vue d'un recyclage.
- Utilisation des conteneurs Trilib' (pour verre, cartons et papiers, plastique et métal) mis en place dans certains espaces publics.
- Interdiction des bouteilles en plastique dans le 20^{ème} dès 2024 (contenant uniquement en verre ou en matière recyclable) et valorisation de l'eau courante de Paris (l'eau 'du robinet') dans les restaurants.
- Promenades antidéchets dans le quartier pour les catégoriser.
- Martin BUSSY rappelle également que la Mairie du 20^{ème} a mis en place une collecte spécifique des masques (au niveau de l'accueil) en vue de leur recyclage.

Marie LE MAGUERESSE observe que la propreté des trottoirs fait partie du traitement des déchets, et que sur ce plan il y a des endroits propres et d'autres non.

2) Intervention de Nadine LAHOUD, fondatrice de l'association Veni Verdi

L'association, en lien avec l'association CÉleste présente dans l'est de l'Ile-de-France, propose des activités scolaires et périscolaires pour une agriculture sociale de proximité.

Elle a notamment réalisé plusieurs jardins potagers sur les toits des écoles pour sensibiliser les enfants et leur donner des moyens concrets d'agir sur l'environnement.

Elle a également organisé une opération « Bouche ton bulbe » à destination des jeunes dans un triple but :

- identifier : donner la parole aux jeunes sur le sujet de l'agriculture.
- agir : créer des outils nécessaires
- exposer les résultats à la Mairie, dans les écoles et collèges, ou sur d'autres supports.

En saison, Veni Verdi propose des ventes directes de sa production, notamment devant le Super Café, 16 rue de Fontarabie.

Elle demande au CQ R-PL une aide et un soutien en communication pour informer et sensibiliser tous les publics sur ses actions, dont elle compte informer le CQ régulièrement.

Le mail pour contacter l'association est : contact@veniverdi.fr

3) Le prochain Forum de l'Emploi

Martine BIRLING nous rappelle que depuis six ans le Forum de l'Emploi, réunissant différents acteurs de ce domaine de l'économie, se déroule chaque année à la Médiathèque Marguerite Duras (présence des réseaux, lieux associatifs et solidaires) et à La Flèche d'Or (présence des entreprises) pour accompagner, conseiller et proposer des opportunités. Le prochain Forum de l'Emploi aura lieu le jeudi 12 mai prochain. La Mairie du 20^{ème}, qui organise son propre Forum la semaine suivante, valide le projet, en partenariat avec Pôle Emploi.

Afin d'organiser le Forum de l'Emploi le 12 mai, il est fait un appel à des bénévoles. Toute personne intéressée et disponible peut se faire connaître auprès du CQ R-PL (cdqreunionperelachaise@gmail.com).

4) Intervention d'Alain FRANÇOIS pour le festival Les Nocturbaines

Alain FRANÇOIS, représentant l'association Petits Oiseaux Production, présente au CQ R-PL la 26^{ème} édition du festival *Les Nocturbaines*, qui aura lieu du vendredi 10 au dimanche 12 juin prochain dans le 20^{ème} arrondissement. Ce festival dédié aux arts de la rue, qui se tient chaque année en divers lieux comme la place de la Réunion, le square Sarah Bernhardt, le quartier Saint-Blaise, le square de la Salamandre, la Flèche d'Or et le Cirque Electrique, présentera quatre spectacles dont un spectacle participatif avec des ateliers pour des jeunes, à partir de 12 ans, et pour des adultes. Pour cela, Petits Oiseaux Production sollicite la participation de 15 personnes minimum auprès d'associations qui pourrait lui proposer des volontaires.

Participeront aux Nocturbaines 2022 :

- La compagnie *Les grandes personnes*, qui revient avec une création. La compagnie proposera cette année, pour une dizaine de jeunes à partir de 14 ans, un atelier de construction de petites statuettes témoignant d'histoires du quartier.
- Le quartier Saint-Blaise, qui proposera, le samedi 11 juin, 3 ou 4 spectacles dont un créé avec la compagnie *Kumulus* : intitulé *Rencontre de boîtes*, il évoquera les habitants venus d'ailleurs.
- La Flèche d'Or, qui proposera le samedi 11 juin au soir un conte électronique, l'histoire d'une Tunisienne sur les migrants.
- Le dimanche 12 juin, au square Sarah Bernhardt, aura lieu un spectacle familial de clowns. Le soir, au Cirque électrique, sera donné un bal.

Les Nocturbaines reçoivent le soutien de la Mairie du 20^{ème}, de la région Ile-de-France et du magasin Casino de la rue de Bagnole qui offre 500 € pour, notamment, l'organisation du catering. Il reçoit également diverses aides dont celle du Théâtre aux Mains nues.

Comme les saisons précédentes, Petits Oiseaux Production demande, pour l'organisation du festival Les Nocturbaines, une aide financière au CQ R-PL qui l'a soutenu lors des éditions précédentes. Lorsque le programme du festival sera définitivement achevé, Alain FRANÇOIS le fera parvenir pour diffusion à l'adresse mail du CQ et établira un devis pour une demande précise de financement.

5) Présentation des projets de l'association CÉleste

Elsa AUDOUIN, représentante de l'association CÉleste, qui œuvre à promouvoir l'agriculture urbaine pilote un projet bâti sur un modèle coopératif ayant pour but final une ville citoyenne zéro déchet. Travaillant dans l'est de Paris et de l'Ile-de-France, cette association a élaboré un projet spécifique dans le 20^{ème}, qu'elle a soumis au budget participatif 2022, à savoir la végétalisation de la place Mélina-Mercouri et la création d'une ferme urbaine dans le jardin de Vitaly (ex jardin Fréquel-Fontarabie) : culture en bacs rue Frantz Fanon, le long de l'école maternelle et de la crèche, achat de plantes et entretien assuré avec la collaboration des habitants, construction d'une arche de kiwis. L'ensemble des aménagements doit

s'effectuer sous forme de chantiers participatifs et éducatifs en lien avec les écoles, les crèches, et les habitants du quartier. Le budget est évalué à 65.000 €.

Les projets ont été présentés à la Mairie du 20^{ème} dans le cadre de l'agriculture urbaine et à la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) de la Mairie de Paris. Romain POULET suggère un partenariat avec le Super Café, situé 16 rue de Fontarabie, donnant sur la place Mélina-Mercouri.

6) Projet « Embellir votre quartier »

Ce projet est présenté par Romain POULET, coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale. Afin de transformer les espaces du quotidien, la Ville de Paris a engagé une démarche citoyenne double, avec un volet « Embellir votre quartier » qui prévoit davantage de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables, et un volet « Nouvelle Esthétique urbaine », qui prévoit le renouvellement ou la réhabilitation des mobiliers urbains en harmonie avec le style des lieux. Une cartographie de 16 quartiers à réaménager a été établie. Neuf nouveaux quartiers vont entrer en phase de concertation en 2022. La concertation pour le quartier Réunion doit commencer en avril 2022. Pour la Ville de Paris, cette démarche permet d'harmoniser les demandes d'équipements publics pérennes (par exemple les bancs publics, les poubelles de rue) et de concentrer sur une même période l'ensemble des transformations du quartier. Dans ce contexte, les Conseils de quartier sont appelés à se mobiliser pour proposer des idées d'aménagement.

Toutefois, Romain POULET note une « zone de flou » entre deux instances, « Embellir votre quartier » et la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) gérant les gros œuvres d'ordre structurel. Ainsi, un projet émanant d'un CQ pour « Embellir votre quartier » peut être refusé par la Mairie de Paris s'il est considéré comme relevant directement de la DEVE. Si une association souhaite proposer un projet via le CQ, il faut qu'elle soit informée de l'existence de ces deux structures, « Embellir votre quartier » d'un côté et la DEVE de l'autre.

7) Fonctionnement du CQ R-PL

7.A. Amendement au règlement intérieur

Les Conseillers de quartier élus du CQ R-PL se prononcent sur l'élargissement du droit de vote aux conseillers sortants et aux ex-invités permanents (conditions à redéfinir).

Romain POULET rappelle que la nouvelle charte ne reconnaît pas les invités permanents, donc la question ne s'applique qu'aux Conseillers sortants. Le résultat du vote des 7 Conseillers est le suivant :

7 oui

0 non

0 abstention.

Droit de vote élargi aux Conseillers sortants adopté à l'unanimité.

7.B. Élection des seconds référents des commissions

Cela dans le but de favoriser la passation de la fonction de référent aux nouveaux élus.

- Pour la commission **Communication** : Quentin RICHARD, sur sa proposition, est élu à l'unanimité des votants comme second référent.

- Pour la Commission **Cadre de vie**, qui comprend également l'Environnement, le Handicap, la Sécurité, l'Urbanisme & Patrimoine : Maria Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, sur sa proposition, est élue à l'unanimité des votants seconde référente pour cette commission Cadre de Vie, avec à ses côtés Béatrice LE QUÉRÉ.

Cette commission est organisée en plusieurs groupes de travail, dont celui en charge de l'urbanisme et du patrimoine, que représentera Marie Le Magueresse.

- Pour la commission **Budget** : cette commission ne comporte qu'un seul membre, Bertrand LOFFREDA, qui exerce encore cette fonction à titre intérimaire. Marie Le MAGUERESSE, sur sa proposition, est élue à l'unanimité des votants référente budget.

7.C. Détermination des dates de réunion des groupes de travail

La date de la prochaine réunion de la Commission cadre de vie du CQ R/PL regroupant Environnement, Culture, Handicap et Sécurité est prévue le mardi 15 février à 19h30, 78 rue des Haies.

7.D. Les comptes-rendus des deux dernières mensuelles

Ces CR dans leur version définitive, n'ont pas encore été établis. Seule une version pratique, exploitable mais dont tous les détails ne figurent pas, a été transmise au PDL. Bertrand LOFFREDA et Damien CARMONA, désignés pour les rédiger respectivement, terminent les corrections des deux derniers CR avant diffusion.

7.E. Promenades urbaines thématiques, promenades exploratoires

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris) a proposé à la Ville de Paris d'accompagner la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui est aussi bioclimatique, par différentes actions de sensibilisation, de formation et de concertation auprès des publics concernés, en y invitant bien sûr les CQ. Dans ce cadre, Romain POULET rappelle la conférence inaugurale du PLU bioclimatique en visio le **vendredi 4 février** de 19 :00 à 21 :30 ainsi qu'une conférence sur la formation sur les grands enjeux du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) le **lundi 7 février**, également en visio.

Les élus proposent de sensibiliser les habitants, avec l'aide des CQ, aux grands enjeux. Ils leur proposeront des promenades urbaines exploratoires, sur un parcours établi en fonction des points importants du nouveau PLU. Les CQ, qu'il est possible de réunir en inter-quartiers, sont invités à réfléchir à des propositions qui se rattachent aux quatre semaines thématiques (dont l'identité et la transition énergétique) initiées par la Mairie et qui se dérouleront du 25 février au 25 mars. En ce qui concerne particulièrement le CQ R-PL, Virginie DASPET, adjointe au maire du 20^{ème} en charge de l'Urbanisme, ainsi que d'autres adjoints et les élus du Conseil municipal, peuvent bien sûr assister aux réunions mensuelles, dont la prochaine est prévue le 8 mars 2022. Ils y seront accueillis avec grand intérêt.

Une lettre au nom du CQ R-PL a été envoyée à Virginie DASPET, l'invitant à l'une de ses réunions mensuelles pour aborder avec elle diverses questions dont la préservation du patrimoine bâti du quartier.

7.F. Les projets en cours

- Deolinda PINTO-RIBEIRO rappelle que le devis pour l'installation des bancs conversationnels avait été accepté par le PDL, à prendre sur le budget d'investissement de l'exercice comptable 2021.

- Concernant la plaque commémorative en hommage à Anne Sylvestre à poser sur la façade de l'immeuble où elle a vécu, au 7 rue de la Réunion, Deolinda nous informe que le propriétaire de l'immeuble demande un délai car un ravalement du bâtiment est prévu prochainement.

- Concernant les projets d'équipement, Romain POULET rappelle les problèmes de maintenance posés par certains équipements sur la voie publique, qui peuvent avoir un impact tant sur le plan de la propreté que de la sécurité.

- Thierry BARRÉ, de l'association *La Butte aux Vignes*, fait le point sur un projet de végétalisation sur le toit du gymnase rue des Haies. Aucune réponse ne lui a encore été faite sur le budget d'investissement demandé. Il rappelle aussi qu'il est non pas Conseiller sortant mais démissionnaire.
- Concernant le projet d'une plaque en hommage à Manu Dibango sur l'immeuble qu'il a occupé boulevard de Charonne, une lettre doit être envoyée au Maire du 20^{ème} pour en faire la demande.

7.G. Points de l'ODJ non abordés

Compte tenu de l'heure tardive, certains points prévus à l'ODJ n'ont pas été abordés et discutés, à savoir :

- Création d'un Pôle réseaux sociaux (Facebook, Instagram, twitter) pour renforcer la communication du CQ R-PL, sur proposition de Quentin RICHARD.
- Fonctionnement de la boîte mail du CQ R-PL.
- Comité pour l'emploi-Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) : intervenante Béatrice LE QUÉRÉ.
- Désignation d'un rapporteur des propositions de l'assemblée dans laquelle il siègera au Comité local pour l'Emploi (CLE).
- Proposition d'invitation de Madame Emilie BARRAU, Cheffe de projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » à l'une des réunions du CQ.
- Projet « Embellir Paris » par Sylvie BRIDET.

La Rédactrice, Jacqueline MAGNIER.

Les Relecteurs, Damien CARMONA, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu le mardi 8 mars 2022, dans un lieu à déterminer car ni les locaux de la Flèche d'Or ni le local de l'association Etincelles ne sont disponibles à cette date.